

L'Anse-Saint-Jean, le 13 août 2018.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquels les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires sur la provenance des fonds.

Jonathan Desbiens, Directeur général / Secrétaire-trésorier

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le 13 août 2018 à 19 h 00, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents :                   Monsieur Anicet Gagné  
  Madame Chloé Bonnette  
  Monsieur Yvan Côté  
  Monsieur Richard Perron  
  Monsieur Éric Thibeault

Sont absents :                    Monsieur Victor Boudreault

Ainsi que madame Annick Boudreault, secrétaire trésorière adjointe.

285-2018

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

L'ouverture de la séance est proposée par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Richard Perron.

286-2018

#### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

#### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

#### **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

- 3.1 Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 9 juillet 2018
- 3.2 Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de la séance Extraordinaire du 16 juillet 2018

#### **4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**

- 4.1 Acceptation des comptes et paiements directs de juillet 2018

#### **5. RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES**

- 5.1 Aucun

#### **6. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**

- 6.1 Club quad du Fjord - demande l'adoption d'un règlement municipal pour la circulation en quad
- 6.2 Groupe SIG3 - Offre de services professionnels pour la préparation des plans d'ingénierie pour la stabilisation des berges de la rivière St-Jean
- 6.3 Pétition pour l'implantation d'un salon funéraire dans l'église.
- 6.4 Municipalité de Petit-Saguenay - Prêt du chapiteau
- 6.5 Municipalité de Petit-Saguenay - demande de commandite pour son 100e anniversaire
- 6.6 Société d'habitation du Québec - OMH de L'Anse-Saint-Jean - Budget révisé 2018

**7. ADMINISTRATION**

- 7.1 Offre d'achat terrain # 61 - Madame Jessica St-Pierre
- 7.2 Cotisation à l'Ordre des ingénieurs du Québec - Jérôme Durocher
- 7.3 Passeport de formation pour l'ordre des comptables professionnels agréés du Québec

**8. TRAVAUX PUBLICS**

- 8.1 Madame Guylaine Dallaire - demande de branchement au réseau d'aqueduc municipal
- 8.2 Offre de service Zip Saguenay - concernant l'érosion des berges du Saguenay
- 8.3 Demande de raccordement et de prolongement du réseau d'eau potable – Monsieur Mario Lebreux
- 8.4 Propriétaires des condominiums 36 à 42 rue de Rouveret - Correction à la rue actuelle
- 8.5 Demande de raccordement au réseau d'aqueduc et d'égout – Monsieur Stéphane Gagné
- 8.6 Projet de mise en commun d'équipements en milieu municipal

**9. URBANISME**

- 9.1 Aucun

**10. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 10.1 Dommages causés au au 132, rue de Vébron - Madame France Potvin et monsieur Yves Beaupré

**11. LOISIR, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE**

- 11.1 Bibliothèque municipale - déménagement pour meilleure accessibilité - étude de faisabilité

**12. VARIA**

- 12.1 Aucun

**13. RAPPORT DES COMITÉS ET INFORMATIONS**

**14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**15. FERMETURE DE LA SÉANCE**

287-2018

DISPENSE DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 9 JUILLET 2018

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble du Conseil municipal a reçu, avant la tenue de la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance régulière du 9 juillet 2018 72 heures avant;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance dudit procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal se déclarent satisfaits du contenu du document déposé;

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la dispense de lecture et d'approuver le procès-verbal de la séance régulière du 9 juillet 2018.

288-2018

DISPENSE DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 JUILLET 2018

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble du Conseil municipal a reçu, avant la tenue de la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 juillet 2018 72 heures avant;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance dudit procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal se déclarent satisfaits du contenu du document déposé;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la dispense de lecture et d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 juillet 2018.

289-2018

ACCEPTATION DES COMPTES ET DES PAIEMENTS DIRECTS DE JUILLET 2018

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu unanimement d'adopter la liste des comptes à payer du mois de juillet 2018 au montant de 102 451.92 \$ et des paiements directs au montant de 70 549.93 \$, tels que déposés aux archives municipales sous la cote **207-120**.

290-2018

CLUB QUAD DU FJORD - DEMANDE L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT MUNICIPAL POUR LA CIRCULATION EN QUAD

Il est proposé par Madame Chloé Bonnette, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater messieurs Yvan Côté, Éric Thibeault et Jean-François Houde, inspecteur municipal pour rencontrer les administrateurs du Club Quad afin de discuter de cette demande.

291-2018

GROUPE SIG3 - OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA PRÉPARATION DES PLANS D'INGÉNIEURIE POUR LA STABILISATION DES BERGES DE LA RIVIÈRE ST-JEAN

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de services professionnels au montant de 4 400.00 \$ plus taxes pour la préparation des plans d'ingénierie pour la stabilisation des berges de la rivière St-Jean.

Le mandat comprend:

- Collecte et analyse de données;
- Plans et devis (vue en plan, coupes détaillées, devis);
- Calcul des quantités de matériaux ;
- Coordination avec les intervenants dans le dossier;
- Relevés topographiques et détermination de la limite des hautes eaux.

DÉPÔT DE LA PÉTITION POUR L'IMPLANTATION D'UN SALON FUNÉRAIRE DANS L'ÉGLISE

Monsieur Lucien Martel, maire dépose devant les membres du conseil la pétition concernant l'implantation d'un salon funéraire dans l'église que nous avons reçue en date du 30 juillet 2018.

Le conseil réitère la volonté de relocaliser la bibliothèque municipale au sous-sol de l'édifice municipal, local présentement occupé par le salon funéraire.

292-2018

MUNICIPALITÉ DE PETIT-SAGUENAY - PRÊT DU CHAPITEAU

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le prêt du chapiteau d'une dimension de 40 x 40 à la municipalité de Petit-Saguenay pour leur activité du 15 septembre prochain. Le temps du montage et démontage du chapiteau seront faits par les employés municipaux de notre municipalité et le temps sera facturé à la municipalité de Petit-Saguenay.

293-2018

MUNICIPALITÉ DE PETIT-SAGUENAY - DEMANDE DE COMMANDITE  
POUR SON 100E ANNIVERSAIRE

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Anicet Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une aide financière de 250.00 \$ pour l'organisation du 100e anniversaire de la municipalité de Petit-Saguenay. La municipalité soulignera aussi leurs 175 ans d'histoire depuis la construction du premier moulin à scie à l'embouchure de la rivière Petit-Saguenay.

294-2018

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC - OMH DE L'ANSE-SAINT-JEAN -  
BUDGET RÉVISÉ 2018

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt des prévisions budgétaires révisées de l'OMH de L'Anse-Saint-Jean 2018 avec une contribution municipale au montant de 7 359 \$.

295-2018

OFFRE D'ACHAT TERRAIN # 61 - MADAME JESSICA ST-PIERRE

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre d'achat de madame Jessica St-Pierre concernant le terrain # 61 portant le numéro de lot 10-10 dans le développement du Mont-Édouard au montant de 19 000 \$ plus taxes et d'autoriser le maire et le directeur général à signer au nom de la municipalité les documents relatifs à cette transaction.

296-2018

COTISATION À L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC - JÉRÔME  
DUROCHER

CONSIDÉRANT QUE la municipalité appuie monsieur Jérôme Durocher pour l'obtention du titre d'ingénieur;

CONSIDÉRANT QU'IL doit faire partie de l'ordre pour suivre les formations prévues;

Il est proposé par Madame Chloé Bonnette, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le remboursement de la cotisation annuelle à l'Ordre des ingénieurs du Québec pour l'année 2018-2019 au montant de 502.55 à monsieur Jérôme Durocher.

297-2018

PASSEPORT DE FORMATION POUR L'ORDRE DES COMPTABLES  
PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU QUÉBEC

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement du passeport de formation 2018-2019 de l'ordre des comptables professionnels agréés du Québec au montant de 1 436.04 \$ taxes incluses pour monsieur Jonathan Desbiens, directeur général / secrétaire trésorier.

298-2018

OFFRE D'ACHAT DES TERRAINS # 24 (LOT 10-46 ), 25 (LOT 10-47) ET 26 (LOT 10-48) DÉVELOPPEMENT MONT-ÉDOUARD - HABITATIONS BOIS CONCEPT INC.

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre d'achat de la compagnie Habitations Bois Concept inc. pour les trois terrains # 24, 25 et 26 au montant de 15 000 \$ chacun plus taxes dans le développement du Mont-Édouard portant les numéros des lots 10-46, 10-47 et 10-48. Cette offre d'achat est conditionnelle à ce que la construction puisse se faire sur la partie supérieure des terrains et que les tests de sol soient positifs. Il est proposé également d'autoriser le maire et le directeur général à signer au nom de la municipalité les documents relatifs à cette transaction.

299-2018

MADAME GUYLAINE DALLAIRE - DEMANDE DE BRANCHEMENT RÉSEAU D'AQUEDUC MUNICIPAL

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le branchement au réseau d'eau potable de la municipalité selon le règlement # 15-322.

300-2018

OFFRE DE SERVICE ZIP SAGUENAY - CONCERNANT L'ÉROSION DES BERGES DU SAGUENAY

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service de Zip Saguenay au montant de 6 830.00\$ plus taxes pour la production d'un plan d'action concernant le problème d'érosion des berges dans le secteur de l'estuaire de la rivière Saint-Jean de la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean.

301-2018

DEMANDE DE RACCORDEMENT ET DE PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE – MONSIEUR MARIO LEBREUX

CONSIDÉRANT QUE monsieur Lebreux désire construire 5 chalets dans ce secteur;

CONSIDÉRANT QU'UN chalet est déjà construit et que le réseau d'eau potable est rendu à proximité des futures constructions;

CONSIDÉRANT QUE la capacité du réseau le permet;

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le prolongement du réseau d'eau potable aux conditions suivantes :

- que les travaux soient effectués conformément à des plans et devis signés par un ingénieur
- que le promoteur obtienne toutes les autorisations nécessaires
- que le promoteur fournisse à la municipalité les plans tels que construits dans un délai raisonnable suivant la fin des travaux.
- que le promoteur fournisse un certificat de conformité des travaux signé par un ingénieur.
- que le promoteur cède les infrastructures sous l'emprise de la rue aux coûts de 1\$ à la municipalité.
- que le promoteur remettre en état les lieux tels qu'ils étaient avant le début des travaux.
- que le promoteur avise 48 heures à l'avance le moment du début des travaux afin qu'un responsable des travaux publics puisse visiter les lieux.

302-2018

PROPRIÉTAIRES DES CONDOMINIUMS 36 À 42 RUE DE ROUVERET -  
CORRECTION DE LA RUE ACTUELLE

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de transférer cette demande à monsieur Jean-François Houde, directeur des travaux publics pour qu'il puisse en faire une évaluation.

303-2018

DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT -  
STÉPHANE GAGNÉ

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le raccordement au réseau d'aqueduc et d'égout pour les appartements D et E du 8, rue du Coin selon le règlement 15-322.

304-2018

PROJET DE MISE EN COMMUN D'ÉQUIPEMENTS EN MILIEU MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean doit défrayer annuellement des coûts importants afin d'obtenir les services de sous-traitants et la location d'équipements spécialisés;

CONSIDÉRANT QU'UN achat regroupé entre les municipalités du Bas-Saguenay permettrait de se doter de tels équipements spécialisés et présenterait une économie substantielle en regard des coûts d'entretien et d'inspection annuel de leurs infrastructures respectives;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire a mis en place une aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal ;

CONSIDÉRANT QUE les cinq municipalités du Bas-Saguenay soit Petit-Saguenay, Rivière-Éternité, Ferland-Boileau, L'Anse-Saint-Jean et Saint-Félix d'Otis désirent présenter un projet de mise en commun d'équipements pour les travaux de voirie et d'hygiène du milieu;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de l'Anse-Saint-Jean a pris acte de la proposition des équipements visés par le projet de mise en commun et s'en montre satisfaite;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean soit partie prenante du projet de mise en commun des équipements des cinq municipalités du Bas-Saguenay.

ET

QUE soit déposé au MAMOT une demande d'aide financière, que cette demande reflète la proposition soumise aux cinq municipalités et autorise le directeur général à signer tous documents afférents à cette dernière.

ET

QUE la portion non subventionnée du projet soit assumée à part égales entre les municipalités participantes.

ET

QUE suivant l'acceptation de l'aide financière par le MAMOT et précédant les investissements à réaliser, que soit rédigé un protocole d'utilisation entre les municipalités participantes relativement à l'entreposage, l'utilisation, la réparation, l'entretien et la mise à niveau des équipements acquis dans le cadre du présent projet.

305-2018

DOMMAGES CAUSÉS AU 132, RUE DE VÉBRON - MADAME FRANCE POTVIN  
ET MONSIEUR YVES BEAUPRÉ

CONSIDÉRANT les pluies diluviennes du 30 octobre 2017;

CONSIDÉRANT QU'IL y a eu un apport d'eau supplémentaire dû au fossé de protection du réservoir d'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE la maison était en construction et que le remblai des fondations était à nu;

CONSIDÉRANT QUE la résidence n'était pas protégée contre l'eau de ruissellement venant de la montagne;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter de payer 50 % de la facture au montant de 5 169.99 \$ taxes incluses; l'autre 50 % devant être assumé par le propriétaire du 132, rue de Vébron.

306-2018

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE - DÉMÉNAGEMENT POUR UNE MEILLEURE  
ACCESSIBILITÉ - ÉTUDE DE FAISABILITÉ

CONSIDÉRANT la résolution 172-2018 entérinée le 07 mai 2018 stipulant la démarche d'accord de principe auprès du ministère de la Culture et des Communications (MCC) afin de présenter et réaliser la relocation et l'aménagement de la bibliothèque municipale pour mieux desservir l'ensemble de la population;

CONSIDÉRANT que les balises de financement liées à l'évaluation de l'admissibilité de la démarche du client-partenaire ont été récemment modifiées et que la démarche d'accord de principe n'est plus appropriée;

CONSIDÉRANT QUE l'achalandage de la bibliothèque municipale pourrait encore s'accroître et mieux desservir la population sachant qu'actuellement l'emplacement n'est pas accessible aux aînées et aux personnes à mobilité réduite compte-tenu de sa localisation au deuxième étage de l'édifice municipal;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Culture et des Communications (MCC) dispose d'enveloppes budgétaires destinées au processus d'élaboration de relocation et d'aménagement en termes de rénovation pour les bibliothèques;

CONSIDÉRANT le désir du conseil municipal d'offrir un service public en matière de bibliothèque pour l'ensemble de la population;

Il est proposé par Madame Chloé Bonnette, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande de financement auprès du ministère de la Culture et des Communications afin de présenter et réaliser la relocation et l'aménagement de la bibliothèque municipale pour mieux desservir l'ensemble de la population

ET QUE :

l'on accepte d'adjoindre les services de professionnels en architecture, ingénierie et autres pour la réalisation des documents de planification dans le respect des règles d'adjudications des contrats en lien avec l'expertise du réseau Biblio du Saguenay Lac-St-Jean.

RAPPORT DES COMITÉS

Le(s) conseiller(ères) fait un rapport concernant l'avancement des dossiers suivants :

Monsieur Jonathan Desbiens, directeur général

Monsieur Desbiens informe la population des problèmes que nous avons eus concernant la piscine dans le secteur du Mont-Édouard. Il nous parle également de

la vitesse dans les rues de la municipalité.

Madame Chloé Bonnette, conseillère

Elle nous informe des projets qui auront lieu au Presbytère, dont l'exposition ainsi que le théâtre à Bout Portant qui viendra au mois de septembre.

Monsieur Anicet Gagné, conseiller

Il nous informe que nous aurons la visite des Fleurons le 20 août prochain et demande à la population de participer en gardant leur propriété propre et fleurie.

Monsieur Yvan Côté, conseiller

Il nous mentionne que nous avons une problématique avec les Scooter dans la piste cyclable.

Un rappel pour l'activité de Quad qui aura lieu le 25 et 26 août prochain.

Il informe les membres de la zec truite qu'une coupe de bois se fera dans les prochains mois.

Monsieur Lucien Martel, maire

Il nous parle de la subvention que le Mont-Édouard a reçue du EPRT

Il nous informe également que le Mont-Édouard aura une compétition pancanadienne de ski à la fin mars 2019.

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

307-2018

#### FERMETURE DE LA SÉANCE

Monsieur Éric Thibeault propose la fermeture de la séance à 19 h 56.

---

Monsieur Jonathan Desbiens, Directeur général / Secrétaire-trésorier

---

Monsieur Lucien Martel, maire

*« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*